

LA VOIX DES ANIMAUX

N° 001 Édité par la ECOSPIRITUALITY FOUNDATION BENIN

Editorial

Bienvenue sur le numéro 1^{er} du Magazine "LA VOIX DES ANIMAUX"

Je salue cette initiative importante qui entend donner une voix aux animaux, en ce moment les êtres les plus malheureux de la Terre.

Une initiative issue d'un projet de Ange Yvon Hounkonnou, Président de la Ecospirituality Foundation Bénin. C'est précisément de l'écospiritualité que l'on peut s'inspirer pour rendre justice aux animaux, esclaves du troisième millénaire.



Giancarlo Barbadoro, théoricien de l'écospiritualité, a diffusé cette philosophie qui nous amène à considérer que nous sommes tous enfants de la Terre Mère et à ce titre nous devons du respect à la planète et à tous ses enfants, humains et autres.

On assiste à un massacre continu de créatures innocentes dans une logique impitoyable qui veut qu'elles apparaissent comme des objets d'où puiser des protéines et sur lesquels mener des expériences atroces d'où émane les soins nécessaires à la santé des humains. Ces créatures sont sensibles, elles ont des émotions comme l'amour et la peur, elles ont des sentiments comme nous, mais elles sont exploitées et maltraitées de toutes les manières possibles. La souffrance des animaux révèle le vrai visage de la société: une société qui n'a aucune pitié pour les animaux ne peut être considérée comme civile.

Ce n'est pas seulement la pitié et la soif de justice qui doivent nous pousser à améliorer le sort des créatures sensibles, fils de notre propre Terre Mère. Apporter de l'aide à la condition animale, c'est fixer les valeurs d'une société future plus juste et harmonieuse où il n'y a pas de discrimination spéciste et où chacun peut jouir de valeurs fondées sur la fraternité, la liberté des individus et la jouissance d'une qualité de vie heureuse en harmonie avec la nature.

Je suis très reconnaissant au frère Ange Yvon Hounkonnou qui a repris le message de Giancarlo Barbadoro et en a fait sa mission. Je serai toujours à ses côtés.

Rosalba Nattero

Présidente Ecospirituality Foundation

Le savez-vous ?

Savez-vous que les humains sont responsables de l'extinction de nombreuses espèces animales ?

Au cours des dernières années, de très nombreux animaux ont disparu de la planète et le désastre est loin de prendre fin puisqu'aujourd'hui, on recense des milliers d'espèces animales et végétales en voie de disparition.

Ce n'est qu'en changeant notre comportement que nous sauverons la planète.



Et la destruction des forêts sauvages, vous rendez-vous compte qu'elle menace par exemple la survie des chouettes ?

La chasse, les installations croissantes de fil électrique, la pollution constituent les causes majeures de la disparition des aigles à tête blanche et bien d'autres espèces animales.

Le mandrill, le panda géant, le tamarau, le rhinocéros de Java, l'éléphant, le leptodactyle des Antilles, le grand Requin blanc et bien d'autres encore sont autant d'espèces en voie de disparition. Chaque année des milliers de lions sont tués par des chasseurs de trophées. Et avec le temps, les fauves ont perdu 85% de leur espace vital au profit de l'homme.

Et si nous ne faisons rien, nous mettons en danger la survie de ses espèces animales.

C'est ensemble que nous devons agir. L'avenir de notre planète est entre nos mains. Et il est grand temps de prendre conscience.

Ange Yvon Hounkonnou

Président Ecospirituality Foundation Benin

Ils ont dit !

« ... On se souviendra un jour de la condition de vie actuelle des animaux comme de la plus grande honte de l'histoire. Un jour les abattoirs deviendront le symbole de la plus grande bataille de civilisation accomplie par les êtres humains. La protection des animaux et la défense de leurs droits entant que personnes ne deviennent pas seulement un impératif moral par rapport à une injustice perpétrée par l'espèce humaine, mais c'est également une leçon d'amour et de liberté pour tout le monde.

Les animaux ressentent la peur, la douleur, les émotions comme les êtres humains.

Les animaux ont des sentiments et ils vivent leur socialité comme les êtres humains.
Les animaux sont dotés d'une intelligence et ils ont leurs propres cultures.
Ce sont des êtres sensibles comme les êtres humains.
Les animaux sont des personnes !
Et ils doivent être traités comme des personnes.
Pourquoi permettre l'horrible génocide qui veut célébrer une prétendue supériorité de l'espèce humaine ?
Nous sommes tous les enfants de la Terre Mère !
Nous n'accepterons pas le fait que nos semblables soient exterminés.

Nous voulons l'égalité pour nos frères les animaux non humains.
Diffusons l'idée de l'écospiritualité pour que cesse la souffrance !
Unissons-nous pour changer le monde ! »
Giancarlo Barbadoro et Rosalba Nattero extrait du livre : "Nous sommes tous fils de la Terre Mère, l'écospiritualité et la relation avec les animaux"

La Déclaration universelle des droits de l'animal

La Déclaration universelle des droits de l'animal, corédigée par la LFDA, a été proclamée solennellement à Paris le 15 octobre 1978, à la Maison de l'Unesco. Son texte révisé par la Ligue internationale des droits de l'animal en 1989 a été rendu public en 1990.

PRÉAMBULE:

Considérant que la Vie est une, tous les êtres vivants ayant une origine commune et s'étant différenciés au cours de l'évolution des espèces,
Considérant que tout être vivant possède des droits naturels et que tout animal doté d'un système nerveux possède des droits particuliers,
Considérant que le mépris, voire la simple méconnaissance de ces droits naturels provoquent de graves atteintes à la Nature et conduisent l'homme à commettre des crimes envers les animaux,
Considérant que la coexistence des espèces dans le monde implique la reconnaissance par l'espèce humaine du droit à l'existence des autres espèces animales,
Considérant que le respect des animaux par l'homme est inséparable du respect des hommes entre eux,

IL EST PROCLAMÉ CE QUI SUIT :

ARTICLE 1

Tous les animaux ont des droits égaux à l'existence dans le cadre des équilibres biologiques.
Cette égalité n'occulte pas la diversité des espèces et des individus.

ARTICLE 2

Toute vie animale a droit au respect.

ARTICLE 3

1. Aucun animal ne doit être soumis à de mauvais traitements ou à des actes cruels.
2. Si la mise à mort d'un animal est nécessaire, elle doit être instantanée, indolore et non génératrice d'angoisse.
3. L'animal mort doit être traité avec décence.

ARTICLE 4

1. L'animal sauvage a le droit de vivre libre dans son milieu naturel, et de s'y reproduire.
2. La privation prolongée de sa liberté, la chasse et la pêche de loisir, ainsi que toute utilisation de l'animal sauvage à d'autres fins que vitales, sont contraires à ce droit.

ARTICLE 5

1. L'animal que l'homme tient sous sa dépendance a droit à un entretien et à des soins attentifs.
2. Il ne doit en aucun cas être abandonné, ou mis à mort de manière injustifiée.
3. Toutes les formes d'élevage et d'utilisation de l'animal doivent respecter la physiologie et le comportement propres à l'espèce.
4. Les exhibitions, les spectacles, les films utilisant des animaux doivent aussi respecter leur dignité et ne comporter aucune violence.

ARTICLE 6

1. L'expérimentation sur l'animal impliquant une souffrance physique ou psychique viole les droits de l'animal.
2. Les méthodes de remplacement doivent être développées et systématiquement mises en œuvre.

ARTICLE 7

Tout acte impliquant sans nécessité la mort d'un animal et toute décision conduisant à un tel acte constituent un crime contre la vie.

ARTICLE 8

1. Tout acte compromettant la survie d'une espèce sauvage, et toute décision conduisant à un tel acte constituent un génocide, c'est à dire un crime contre l'espèce.
2. Le massacre des animaux sauvages, la pollution et la destruction des biotopes sont des génocides.

ARTICLE 9

1. La personnalité juridique de l'animal et ses droits doivent être reconnus par la loi.
2. La défense et la sauvegarde de l'animal doivent avoir des représentants au sein des organismes gouvernementaux.

ARTICLE 10

L'éducation et l'instruction publique doivent conduire l'homme, dès son enfance, à observer, à comprendre, et à respecter les animaux.

"LA VOIX DES ANIMAUX"

Edité par la ECOSPIRITUALITY FOUNDATION BENIN

Ecospiritualité – Culture – Ecotourisme

Siège provisoire : Villa HOUNKONNOU, quartier Zoungbodji, Commune de Dangbo, Vallée de l'Ouémé
06 BP 3113 Cotonou * Whatsapp : +229 60 70 68 41 * Téléphone : +229 65 14 75 57

Email: ecospiritualityfoundbenin@gmail.com